



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE

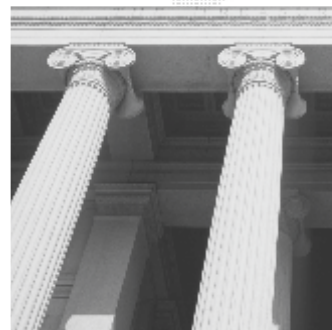
Assurer l'avenir de l'Afrique en renforçant les capacités

2017

Rapport Annuel



Relancer le renforcement des capacités en Afrique



Pilier 1

Faciliter la réalisation efficace des priorités de développement continentales.



Pilier 2

Soutenir les pays pour qu'ils réalisent des résultats de développement tangibles.



Pilier 3

Renforcer les capacités du secteur privé et la société civile pour qu'ils contribuent au développement durable.



Pilier 4

Mettre à profit les connaissances et l'apprentissage pour accroître l'efficacité du développement.

LETTRE DE TRANSMISSION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

Concerne : Rapport annuel 2017

Juin 2018

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de présenter au Conseil des Gouverneurs de l'ACBF le Rapport annuel de la Fondation pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2017.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.



Erastus J. O Mwencha
Président du Conseil d'administration de l'ACBF

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS



Honorable Goodall Gondwe, Président du Conseil des Gouverneurs de l'ACBF, Ministre des Finances du Malawi

La Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) continue de contribuer de manière substantielle à la transformation économique du continent, malgré l'environnement de financement imprévisible et la pression sur les ressources de développement, en raison de priorités simultanées. C'est en reconnaissance de cet effort que l'ACBF s'est vu conférer le statut d'agence spécialisée pour le renforcement des capacités au cours de la 28^{ème} session de l'Assemblée de l'Union africaine. Ce nouveau rôle implique de la part de la Fondation une plus grande responsabilité pour diriger et coordonner les efforts des parties prenantes, d'une manière qui va approfondir et consolider les initiatives et qui reconnaisse la contribution substantielle faite par l'ACBF Jusqu'à ce jour

■ Tous les pays africains doivent s'engager à fournir les ressources financières nécessaires à appuyer les activités de l'ACBF. Pour mettre en œuvre avec succès les stratégies continentales pour le renforcement des capacités il faut des interventions efficaces qui portent à la fois sur les capacités tangibles et intangibles nécessaires pour libérer le potentiel de nombreux pays africains.

En juin 2016, en tant que parties prenantes de l'ACBF, nous avons tous exprimé un soutien sans réserve à la Stratégie 2017-2021 de la Fondation, en promettant de verser les ressources financières nécessaires à sa mise en œuvre. J'en appelle aux pays membres africains pour qu'ils réaffirment cet engagement en orientant le flux de l'investissement vers l'opérationnalisation de la nouvelle

stratégie. L'ACBF est notre héritage - et restera pertinente pour le développement du continent dans un avenir proche.

À nos partenaires au développement, je dirai que vous avez beaucoup contribué à appuyer les efforts de l'ACBF au cours des trois dernières décennies. Votre contribution a donné de très grands résultats tangibles, mettant ainsi le développement de nombreux pays sur une bonne trajectoire. Jusqu'ici, votre engagement m'encourage, mais je vous exhorte à faire plus. Le renforcement des capacités nécessite des capitaux patients. Je vous exhorte à soutenir les pays africains en ce moment où nous cherchons à prendre en main notre destin et à éviter de compromettre les résultats obtenus par l'ACBF et les États membres de l'UA.

Je souhaite également la bienvenue aux Comores en tant que nouveau membre de l'ACBF fraîchement arrivé, et j'attends avec impatience sa contribution à la croissance de l'ACBF.

À nos partenaires tant chez nous, sur le continent africain, qu'à l'étranger, je dis merci pour leur soutien et leur engagement sans faille. Nous attendons tous avec impatience l'avènement d'un avenir où l'Afrique sera capable d'atteindre ses objectifs de développement.



Honorable Goodall Gondwe
*Président du Conseil des Gouverneurs de
l'ACBF*
Ministre des Finances du Malawi



PRÉFACE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Erastus J.O. Mwencha
Président du Conseil d'administration de l'ACBF

En 2017, la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) a travaillé consciencieusement pour boucler avec succès son Plan stratégique à moyen terme III (2011-2016). Nous sommes redevables à la Banque mondiale pour son appui depuis la conception de ce Plan et nous nous faisons la joie de poursuivre ce partenariat. En clôturant ce projet, nous avons eu l'opportunité de réfléchir et de tirer des leçons de nos trois décennies d'interventions en Afrique. Il est devenu évident que la capacité demeure un défi important dans de nombreux pays africains - et la nécessité d'établir une base pour la mise en place de mécanismes coordonnés en vue d'interventions efficaces de renforcement des capacités continue de s'imposer, surtout avec la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des ODD 2030 en cours.

■ Notre travail sur le programme a été caractérisé par la collaboration et une appropriation partagée pour relever les défis les plus critiques qui entravent le développement sur le continent. Les évaluations des besoins en capacités que nous avons menées ont permis d'identifier les domaines où les interventions sont le plus nécessaires et comment aligner les

interventions proposées sur les plans de développement nationaux et régionaux.

Le Rapport sur les Capacités en Afrique de 2017 a fourni un cadre pour développer et améliorer la compréhension des impératifs de capacités qui doivent être résolus pour accélérer la transformation de l'Afrique. Les recommandations du

Rapport comprenaient la réduction du déficit d'investissement dans la science, la technologie et l'innovation grâce à des mécanismes de financement durables; l'accroissement de la coordination entre le gouvernement, le secteur privé et le milieu universitaire en matière de renforcement des compétences en science, technologie et innovation; et la création d'un environnement national propice à la science, la technologie et l'innovation grâce à une interface science-politique-société efficace.

Le Forum de haut niveau de la session annuelle du Conseil des Gouverneurs de 2017 a rassemblé les principales parties prenantes et recommandé que la capacité à mobiliser des ressources soit renforcée par l'augmentation des recettes fiscales intérieures et la réduction des flux financiers illicites. Il est tout aussi important d'aborder le problème des capacités de mise en œuvre des projets et d'absorption des ressources affectées au renforcement des capacités.

Notre cadre de gouvernance est demeuré solide et conforme aux meilleures pratiques acceptées à l'échelle internationale. Le Conseil d'administration a été renforcé par la nomination de quatre nouveaux

membres : le Professeur Louka Katseli, M. Jonas Aklesso Daou, M. Graham Stegmann et Dr. Jessie Rose Mabutas. Ces personnalités nommées apportent une grande expertise en matière d'organisation et de gestion, ainsi qu'un solide leadership et une bonne compréhension de la gouvernance et du contrôle d'entreprise.

Les états financiers de l'exercice 2017 ont fait l'objet d'un rapport d'audit avec une opinion sans réserve des auditeurs externes (Deloitte). Nous sommes fiers de la culture de gestion financière et des contrôles internes rigoureux de l'ACBF. Notre Département d'audit interne nous a également assuré que les pratiques de gouvernance, de contrôle interne et de gestion du risque sont appropriées. Ces assurances indiquent que les ressources sont utilisées aux fins prévues et dans un souci d'efficacité et d'efficacités. J'ai hâte de travailler en étroite collaboration avec le Secrétaire exécutif pour tirer le meilleur parti des opportunités à venir.



Erastus J.O. Mwencha
Président du Conseil d'administration de l'ACBF

REMARQUES DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF



Professeur Emmanuel Nnadozie
Secrétaire exécutif de l'ACBF

L'année 2017 a été spéciale pour la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) car elle a marqué le lancement de la Stratégie 2017-2021 de l'ACBF. Celle-ci nous a mis au défi d'appliquer notre nouveau modèle de travail adapté aux besoins, avec des services adaptatifs qui vont au-delà des finances et des subventions. La clé de ce processus a été la transformation de la Fondation en une organisation plus dynamique, flexible et innovatrice qui peut s'adapter rapidement à son environnement changeant de manière durable, en s'assurant qu'elle est correctement financée et continue de remplir son mandat.

■ Les principaux résultats des programmes pour 2017 ont été fondés sur l'appui apporté aux pays et au continent dans son ensemble, pour qu'ils obtiennent des résultats tangibles en matière de développement, tout en mettant à contribution les connaissances et l'apprentissage pour accroître l'efficacité du développement. À cet égard, les évaluations des besoins en capacités effectuées par la Fondation pour plusieurs pays ont contribué à fournir des renseignements

aux gouvernements sur leurs déficits en matière de capacités, ainsi que sur les domaines prioritaires indicatifs pour leurs plans de développement.

La Fondation a également produit des études stratégiques, des notes de politiques ainsi que des documents de recherche. Elle a convoqué, au niveau continental, des dialogues sur des sujets pertinents pour le paysage du renforcement des capacités en Afrique, afin de s'assurer que le continent

demeure bien informé et possède les connaissances nécessaires pour propulser sa transformation. Le *Rapport 2017 sur les capacités en Afrique : Renforcer les capacités en science, technologie et innovation pour la transformation de l'Afrique* a été le produit de connaissance le plus important de l'ACBF, donnant un sérieux avertissement aux pays africains concernant la nécessité d'investir sérieusement dans la science, la technologie et l'innovation comme moyen de réaliser concrètement la stratégie d'industrialisation de l'Afrique.

Au cours de l'année 2017, l'ACBF a également bouclé son grand programme avec la Banque mondiale, financé par le programme de l'Association régionale de développement international et mis en œuvre depuis 2011. Le jalon principal franchi était le taux d'absorption record du don qui était de 99,9%. Ceci démontrait à la fois l'expérience, l'expertise et la capacité de l'ACBF à faire face aux goulets d'étranglement de la mise en œuvre. Plus importantes encore étaient les réalisations, notamment la croissance des think tanks sur le continent, l'émergence de professionnels, y compris les femmes, dans le domaine des politiques économiques, et la performance accrue des communautés économiques régionales dans leur appui en vue de l'intégration régionale.

Les États membres africains ont continué à démontrer leur engagement envers l'ACBF et leur appropriation de la Fondation, avec une contribution de 3,38 millions de dollars américains au financement de la nouvelle stratégie à la fin de 2017. Bien que leur contribution soit inférieure de 34% à l'objectif fixé de 5,1

millions de dollars américains, le Secrétariat garde l'assurance que les pays se rattraperont en 2018. Le soutien indéfectible de nos États membres a également contribué à la désignation de l'ACBF comme institution spécialisée de l'Union africaine pour le renforcement des capacités. C'est une preuve de la manière dont l'Union africaine apprécie la position inégalée de l'ACBF en tant qu'« institution de référence » pour le renforcement des capacités en Afrique.

Lorsque l'on considère l'avenir, l'on se rend compte que les responsabilités de l'ACBF demeurent énormes. Il existe des preuves patentes que le défi du renforcement des capacités en Afrique va se prolonger dans le temps. En tant que coordinatrice en chef du renforcement des capacités sur le continent, l'ACBF s'efforcera de veiller à ce que les ressources soient utilisées de manière à améliorer durablement les capacités individuelles, organisationnelles et institutionnelles en vue d'avoir des gouvernements efficaces et des sociétés engagées.

En conclusion, permettez-moi de saisir cette occasion pour exprimer ma gratitude au Conseil des Gouverneurs, au Conseil d'administration et au Secrétariat de l'ACBF pour un travail bien fait en brandissant les couleurs de l'ACBF en 2017.



Professeur Emmanuel Nnadozie
Secrétaire exécutif de l'ACBF



SOMMAIRE

LETTRE DE TRANSMISSION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS	1
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS	2
PRÉFACE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
REMARQUES DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF	6
<hr/>	
SOMMAIRE	9
Abréviations	11
<hr/>	
I^{re} PARTIE : L'ACBF EN BREF	14
Vision	14
Mission	14
Partenaires	15
Pays africains (au 31 décembre 2017)	15
Partenaires multilatéraux (au 31 décembre 2017)	15
Partenaires bilatéraux	15
<hr/>	
II^e PARTIE : RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2017 - FAITS SAILLANTS	17
L'Union africaine confère à l'ACBF le statut d'agence spécialisée pour le renforcement des capacités	17
L'ACBF lance une nouvelle stratégie quinquennale (2017-2021)	19
Le Rapport 2017 sur les capacités en Afrique met l'accent sur la science, la technologie et l'innovation	19
Le Conseil des Gouverneurs appelle à davantage de soutien financier et politique à l'ACBF	22
Augmentation des promesses de contributions pour 2017	24
<hr/>	
III^e PARTIE : MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE 2017 - 2021 DE L'ACBF	27
Pilier 1: Faciliter la réalisation effective des priorités de développement continentales	27
Amélioration de l'analyse des politiques et des négociations commerciales, ainsi que de l'intégration régionale	27
Amélioration de la formulation des politiques et de la gestion financière dans la Corne de l'Afrique	28
Promotion d'une politique de développement agricole soutenable sur le plan climatique	28
Amélioration de la gestion macroéconomique et financière	28
Renforcement des capacités des communautés économiques régionales	29

Pilier 2:	Soutenir les pays pour qu'ils obtiennent des résultats de développement tangibles	31
	Appui aux pays pour leur permettre de comprendre leurs besoins en capacités et de les satisfaire	31
	Renforcement des compétences dans les pays affectés par des conflits	31
	Promotion de l'adoption des politiques et de l'élaboration de politiques et stratégies de développement fondées sur des données probantes	31
	Renforcement des capacités des parlementaires pour développer de nouvelles approches en matière de gouvernance des ressources naturelles	31
Pilier 3:	Renforcer les capacités du secteur privé et la société civile pour qu'ils contribuent au développement durable	35
	Renforcement des capacités organisationnelles	35
	Promotion de la lutte antitabac	35
Pilier 4 :	Mettre à profit les connaissances et l'apprentissage pour accroître l'efficacité du développement	37
	Achèvement du projet de la Communauté africaine des pratiques sur la gestion des résultats axés sur le développement	37
	Identification des financements innovants pour les infrastructures régionales	38
	Appui à l'industrialisation à travers des think tanks	38
	Forte demande des produits de la connaissance de l'ACBF	39
	Etudes stratégiques sur les principales questions de développement	40
	Tirer des leçons de la mise en œuvre de la Loi sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique	40
IV^e PARTIE : AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLE ET OPÉRATIONNELLE		
	Renforcement de la gouvernance et de la supervision de l'ACBF	41
	Rationalisation de la gestion administrative et financière de l'ACBF	41
	Le comité d'audit et des risques attribue une note satisfaisante	43
V^e PARTIE : ÉTATS FINANCIERS		
		44

ABRÉVIATIONS

ACBF	Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique
AGOA	Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique
BAD	Banque africaine de développement
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'Est et australe
IPAR	"Institute of Policy Analysis and Research–Rwanda"
MEFMI	Institut de gestion macroéconomique et financière de l'Afrique de l'Est et australe
UA	Union africaine

CONSEIL D'ADMINISTRATION



M. Erastus J.O. Mwencha
Président



Mme Charlotte Osei
(née Kesson-Smith)
Vice-présidente



Pr. John Anyanwu



M. Jonas Aklesso Daou



Mme Aminata Sidibe
(épouse Diarra)



Pr. Louka T. Katseli



Dr. Jessie Rose D. Mabutas



Dr. Lamin Momodou
Manneh



Pr. Emmanuel Nnadozie



Dr. Mor Seck



M. Godfrey Simbeye



M. Graham Stegmann

Membre Indépendant du Comité d'audit et de risques



M. Niranjan Pant

CONSEIL DES GOUVERNEURS

PAYS/INSTITUTION

Malawi

Ghana

Cameroun

BAD
Bénin

Botswana

Burkina Faso

Burundi

Cabo Verde

Centrafrique
Comores
Congo (Brazzaville)

Congo (RDC)
Côte D'Ivoire
Djibouti
Ethiopie
FMI
Gabon

Gambie
Guinée Bissau

Guinée (Conakry)

GOUVERNEUR

S.E.M. Goodall Gondwe
(Président)
S.E.M. Ken Ofori-Atta
(Vice-Président)
S.E.M. Louis Paul
MOTAZE (Vice-
Président)
Mr. Celestin Monga
S.E.M. Abdoulaye Bio
Tchané
S.E.M. Ontefetse Kenneth
Matambo
S.E. Madame Rosine
Coulibaly / Sori
S.E. Dr. Domitien
Ndhokubwayo
S.E.M. Olavo Avelino
Garcia Correia
S.E M. Félix Moloua
M. Fouady Goulame
S.E. Madame EBOUKA-
BABACKAS Ingrid Olga
Ghislaine
S.E.M Bahati Lukwebo
S.E.M Adama Kone
S.E.M Ilyas Dawaleh
S.E. Dr. Abraham Tekasta
Madame Antoinette Sayeh
S.E.M. Jean-Fidèle
Otandault
S.E.M. Amadou Sanneh
S.E.M João Alage
Mamadu Fadia
S.E. Madame Malado
Kaba

PAYS/INSTITUTION

Kenya
Liberia
Madagascar

Maurice
Mali
Mauritanie
Namibie
Niger

Nigeria

Rwanda

Sao Tome & Principe

Sénégal
Soudan

Swaziland
Sierra Leone

Tanzanie
Tchad

Togo
Uganda
PNUD
BANQUE MONDIALE
Zambie
Zimbabwe

GOUVERNEUR

S.E.M. Henry Rotich
S.E.M. Boima S. Kamara
S.E.M François Maurice
Gervais Rakotoarimanana
S.E.M. Pravind Jugnauth
S.E.M. Boubou Cisse
S.E.M Moctar Djay
S.E.M. Tom Alweendo
S.E. Madame Aichatou
Kane Boulama
S.E. Madame Kemi
Adeosun
Ambassadeur Claver
Gatete
S.E.M Hélio Silva Vaz de
Almeida
S.E.M. Amadou Ba
S.E.M. Badraldin
Mahmoud Abbas
S.E.M. Martin G. Dlamini
S.E.M. Momodu L
Kargbo
S.E. Dr. Philip Mpango
S.E.M. Ngueto Tiraina
Yambaye
S.E.M Kossi Assimaïdou
S.E.M. Matia Kasaija
Mr. Abdoulaye Mar Dieye
Mr. Makhtar Diop
S.E.M. Felix Mutati
S.E.M. Patrick Anthony
Chinamasa M.P



I^{re} PARTIE : L'ACBF EN BREF

Depuis 1991, la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) a œuvré en première ligne pour initier et coordonner des programmes de renforcement des capacités d'une valeur de plus de 700 millions de dollars américains dans 45 pays et huit communautés économiques régionales en Afrique. Elle a acquis une réputation d'institution incontournable en matière de connaissances de haut niveau et d'investissement dans le renforcement des capacités, en appui aux acteurs continentaux, régionaux, étatiques et non étatiques.

L'ACBF a aidé à renforcer les capacités humaines et institutionnelles en Afrique en vue du développement économique et de la bonne gouvernance. Elle appuie le renforcement des capacités par la mobilisation des ressources, les investissements, la gestion des programmes, les services consultatifs, l'appui technique, les services de la connaissance et la promotion de l'innovation.

Vision

Une Afrique capable d'assurer son propre développement.

Mission

Établir des partenariats stratégiques, offrir un appui technique, et faciliter l'accès aux connaissances pertinentes liées au renforcement des capacités en Afrique.

PARTENAIRES

Le travail de pointe de l'ACBF dans le renforcement des capacités humaines et institutionnelles pour la transformation de l'Afrique a reçu des éloges, en particulier de la part des pays membres, des partenaires bilatéraux et des organisations internationales.

Les pays et les organisations internationales ci-après ont apporté leur aide à l'ACBF :

Pays africains (au 31 décembre 2017)

Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cabo Verde, République centrafricaine, Tchad, Comores, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Djibouti, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Namibie, Niger, Nigeria, République du Congo, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Togo, Ouganda, Zambie, Zimbabwe.

Partenaires multilatéraux (au 31 décembre 2017)



PARTENAIRES BILATÉRAUX

Les pays suivants ont soutenu l'ACBF dans le passé :

Australie, Autriche, Canada, Danemark, Finlande, France, Grèce, Inde, Irlande, Pays-Bas, Norvège, Suède, Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique

A géré et investi

750 millions US\$

dans le renforcement
des capacités en
Afrique

*Soutenez-nous
aujourd'hui pour que
nous fassions plus*



II^e PARTIE : RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2017 - FAITS SAILLANTS

L'Union africaine confère à l'ACBF le statut d'agence spécialisée pour le renforcement des capacités



L'un des plus grands faits marquants de l'exercice 2017 a été la désignation, par les chefs d'État africains, de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) comme agence spécialisée pour le renforcement des capacités, lors de la 28^{ème} session ordinaire de l'Assemblée en janvier 2017. Cette désignation reflète l'appréciation des États membres de l'UA pour les 26 ans de contribution inégalée de l'ACBF au développement en Afrique, notamment à travers la coordination des programmes de renforcement des capacités continentaux, l'investissement de plus de 700 millions de dollars américains dans 45 pays et la contribution à la création de plus de 45 think tanks sérieux qui prodiguent aux gouvernements africains des conseils sur les politiques économiques pour impulser le développement.

■ Cette désignation permet à l'ACBF d'approfondir ses relations de travail avec tous les États membres de l'UA et les structures appropriées de la Commission de l'UA, tout en préservant son indépendance. Elle permet à l'ACBF de s'ancrer correctement dans l'architecture de développement de l'Afrique.

Cette désignation fournit également un cadre légal pour l'appui au renforcement des capacités de l'ACBF, en vue de la mise en œuvre optimale de l'Agenda 2063 de l'UA et des Objectifs de développement durable

La visibilité de l'ACBF s'est considérablement accrue en ligne et dans les médias

Au cours de l'exercice 2017, l'ACBF est devenue de plus en plus visible sur son site web (www.acbf-pact.org), avec près de 12 millions de visites. Les réalisations de l'ACBF présentées en ligne comme par exemple les réussites ont contribué à sa grande visibilité.

Le nombre de personnes suivant l'ACBF sur Twitter a augmenté de 83%, passant de 1 200 à 2 200. L'ACBF a également reçu une couverture médiatique d'événements de haut niveau qu'elle a organisés directement ou auxquels le Secrétaire exécutif a participé, avec de nombreuses histoires et interviews sur la Fondation dans des journaux en Afrique et sur la BBC, TV5 Monde, CNBC Africa, Channels TV Nigeria et CGTN.

des Nations Unies. Elle a rendu la coopération entre l'ACBF et l'UA plus stratégique au cours de l'exercice 2017.

L'ACBF a profité de cette désignation pour mieux répondre aux besoins urgents de capacités des pays africains et des communautés économiques régionales. La Fondation et la CEA ont poursuivi le partenariat entamé en 2016. Les progrès ont été évalués lors d'une mission de la CEA à l'ACBF du 15 au 17 mai 2017. En collaboration avec la CEA, la Commission de l'UA et d'autres partenaires, l'ACBF a aidé à finaliser le document de projet sur la lutte contre les flux financiers illicites en provenance de l'Afrique, document intitulé *Curbing Illicit Financial Flows (IFFs)* (Faire échec aux flux financiers illicites)

La Fondation a approfondi son partenariat stratégique avec la Banque africaine de développement (BAD) et revitalisé ses relations avec l'Agence de planification et de coordination du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, à travers un accord de partenariat signé en décembre 2017.

L'ACBF a renforcé les capacités du personnel de la Commission de l'UA en matière de gestion axée sur les résultats et en mobilisation des ressources et a soutenu la réforme institutionnelle de l'UA. Plus précisément, l'ACBF a aidé le Bureau du Président de la

Commission de l'UA à produire deux rapports clés sur 1. *Policy coherence between African Union Commission and AU organs : Issues and options* (Cohérence des politiques entre la Commission de l'UA et les organes de l'UA : Défis et solutions) : 2. *Baseline consultations with Africa's Regional economic Communities (RECs)* (Consultations de base avec les communautés économiques régionales (CER))

Ces rapports ont recommandé une plus grande coordination de la mise en œuvre thématique du programme d'intégration régionale et l'amélioration de la cohérence des politiques et programmes entre la Commission et les organes de l'UA.

L'ACBF a également aidé à renforcer les capacités du Parlement panafricain, à travers le renforcement des processus de planification stratégique et de la culture de la gestion axée sur les résultats.



L'ACBF lance son nouveau plan stratégique quinquennal (2017-2021)

En janvier 2017, l'ACBF a commencé à mettre en œuvre sa Stratégie 2017-2021. Cette stratégie quinquennale repose sur un financement assuré par le leadership africain en renforcement des capacités. Elle aborde le renforcement des capacités au niveau du continent, de la région et du pays afin d'assurer des résultats tangibles pour appuyer le développement de l'Afrique. L'ACBF met en œuvre la stratégie en utilisant un modèle de travail renouvelé qui s'articule autour de cinq gammes de services : la mobilisation des ressources, le conseil, l'investissement, l'innovation et la connaissance.

Les partenariats avec les institutions africaines sont essentiels à la mise en œuvre de la stratégie. Ainsi, l'ACBF continue d'amener un grand éventail de partenaires actuels et potentiels à s'engager, y compris la BAD, l'Agence de planification et de coordination du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, les communautés économiques régionales et les différents pays africains.

Au cours de l'année 2017, l'ACBF a développé des outils pour suivre de près la mise en œuvre de son nouveau plan de travail à travers un tableau de bord de l'organisation. Tous les indicateurs de base ont été suivis systématiquement chaque trimestre pour mesurer les progrès par rapport

aux objectifs. Les rapports d'étape fournissaient une image claire du rendement du plan d'activités et des mesures correctives ont été prises en temps opportun pour résoudre les problèmes critiques ou émergents.

Le Rapport 2017 sur les Capacités en Afrique met l'accent sur la science, la technologie et l'innovation

L'ACBF a publié le *Rapport sur les Capacités en Afrique* de 2017, sa publication phare, sur le thème du renforcement des capacités en science, technologie et innovation lors de la Conférence ministérielle annuelle conjointe de la Commission de l'UA et de la CEA à Dakar au Sénégal en mars 2017. Par la suite au courant de l'année, d'autres lancements du Rapport ont eu lieu à Abuja au Nigeria, à Accra au Ghana, à Addis-Abeba en Éthiopie, à Dar es Salaam en Tanzanie, à Genève en Suisse, à Harare au Zimbabwe, à Kigali au Rwanda, à Lomé au Togo, à Rabat au Maroc, à Stockholm en Suède et à Yaoundé au Cameroun.

Le principal message du Rapport est que l'Afrique court le risque d'être laissée à la traîne dans la course à la mondialisation inclusive, à moins que les pays ne renforcent leurs capacités scientifiques, technologiques et d'innovation. Les pays africains doivent donc honorer les promesses qu'ils ont faites en 1980 et 2005 d'investir 1% du PIB dans la recherche et développement - et de préférence le dépasser en investissant 3% du PIB.





Comblent les déficits de capacités en science, technologie et innovation et en recherche et développement

Le *Rapport sur les Capacités en Afrique* de 2017 comprenait trois recommandations principales pour combler les déficits de capacités dans les domaines de la science, la technologie et l'innovation et en recherche et développement:

- Les pays africains doivent établir des systèmes de financement durables pour la science, la technologie et l'innovation qui se concentrent, non seulement sur la recherche et le développement, mais aussi sur les technologies et les innovations conçues et possédées par les entreprises émergentes et les start-up.
- Du fait que c'est le gouvernement et non le secteur privé qui apporte la plus grande partie de la contribution financière nationale pour la recherche et le développement, les pays africains devraient adopter des incitations politiques telles que les allègements fiscaux et les partenariats public-privé qui encouragent l'investissement privé.
- En élaborant les politiques nationales de la science, la technologie et l'innovation, les pays africains devraient mener une évaluation complète et détaillée des besoins des secteurs public et privé, y compris ceux des établissements d'enseignement supérieur, afin d'identifier les déficits de capacités de ces organismes pour pouvoir répondre aux demandes du marché du travail.

L'Afrique représente environ 5% du PIB mondial, mais seulement 1,3% des dépenses mondiales consacrées à la recherche et au développement. Selon le *Rapport 2017 sur les Capacités en Afrique*, de nombreux pays africains ont adopté une approche du développement humain basée sur le court terme, en continuant de compter sur l'appui financier externe qui ne cible que des objectifs à court terme. Les faibles investissements dans le renforcement des capacités en science, technologie et innovation désavantagent l'Afrique. Pour devenir compétitifs au niveau mondial et combler l'écart de développement avec le reste du monde, les pays africains doivent augmenter considérablement leurs investissements dans la science, la technologie et l'innovation.

Le Rapport a également révélé que les établissements d'enseignement supérieur africains ne produisent pas suffisamment de ressources humaines qualifiées pour répondre à la demande du marché en science et en ingénierie. Les faibles investissements dans l'enseignement supérieur au cours des quatre dernières décennies ont totalement compromis la capacité de l'Afrique à fournir au secteur productif les compétences requises, en particulier dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. Cela a conduit à de graves déficits dans les compétences techniques essentielles pour mettre en œuvre la Stratégie de l'UA en matière

de science, technologie et innovation pour l'Afrique à l'horizon 2024.

Le *Rapport 2017 sur les Capacités en Afrique* comprend les Indicateurs de capacités en Afrique, qui évaluent empiriquement les capacités par rapport au programme de développement dans les pays africains. L'indicateur met en évidence les principaux déterminants et les composantes clés du paysage du renforcement des capacités. L'objectif poursuivi est de mettre davantage l'accent sur les déficits de capacités en tant que problème majeur de politique de développement. Les résultats pour les quatre sous-indicateurs ont montré une amélioration en 2016 par rapport à 2015, mais la plupart des pays africains continuent de se débattre, avec des résultats insuffisants en renforcement des capacités dans les 44 pays étudiés. Les quatre sous-indicateurs ou «groupes» sont le groupe relatif à l'environnement politique qui examine les conditions qui doivent être en place pour rendre possible le changement par la transformation et le développement; le groupe des processus de mise en œuvre qui évalue dans quelle mesure les pays sont prêts à réaliser des résultats; le groupe des résultats de développement au niveau national qui se réfère à des résultats tangibles qui encouragent le développement; et le groupe des résultats en renforcement des capacités qui mesure les changements dans les conditions humaines.



« L'ACBF a reçu le statut d'Agence spécialisée en raison de son potentiel de transformation de l'Afrique par le renforcement des capacités. »

S.E. Thomas Kwesi Quartey.
Vice-président de la Commission de l'UA

Le Conseil des Gouverneurs appelle à davantage de soutien financier et politique à l'ACBF

L'un des événements les plus significatifs de l'exercice 2017 a été la 26^{ème} session du Conseil des Gouverneurs de

l'ACBF, qui s'est tenue à Accra au Ghana, du 4 au 5 septembre 2017. Le thème dominant en était l'intensification du soutien politique et financier à l'ACBF et tous les principaux orateurs ont insisté là-dessus. Ceci est une indication de la gravité du problème et du fait que l'absence d'un tel soutien affaiblit la détermination de

l'Afrique à résoudre les déficits de capacités qui entravent son développement.

Il a été largement reconnu que la capacité de l'Afrique à mobiliser, utiliser et absorber les ressources comme il se doit, dans les domaines appropriés et au bon moment, dépend du soutien politique de l'ACBF et d'autres institutions continentales dont le travail influe grandement sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et sur la poursuite des Objectifs de développement durable.

Bien que beaucoup ait été fait au cours des deux dernières décennies pour renforcer les institutions et les

compétences requises pour le développement, le Conseil des Gouverneurs a reconnu que de graves déficits de capacités subsistaient en Afrique. La capacité d'absorption limitée demeure un obstacle majeur à la mise en œuvre et à l'efficacité de

divers projets et programmes de développement. Pour cette raison, le Conseil a recommandé que l'Afrique s'attaque d'urgence au problème de l'accès aux ressources et trouve des solutions pour l'utilisation et l'absorption des ressources déjà disponibles.



S.E. Thomas Kwesi Quartey.
Vice-président de la Commission de l'UA

Le Conseil des Gouverneurs a affirmé que l'ACBF aura besoin de 250 millions de dollars américains au cours des cinq prochaines années pour relever ces défis et mener ses travaux puisque l'aide publique au développement diminue en Afrique. L'appui politique et financier des gouvernements africains et des partenaires dans la coopération est donc essentiel pour que l'ACBF remplisse son mandat.

Pendant la session, un consensus s'est également dégagé autour de l'idée que l'Afrique a maintenant plus besoin de l'ACBF qu'en 1991, au moment de la création de la Fondation. Puisque l'aide publique au développement diminue,

l'Afrique doit aller au-delà des partenaires au développement traditionnels en vue d'impliquer le secteur privé et la société civile pour que ces derniers fassent des contributions qui aideront l'ACBF à soutenir le développement économique inclusif, tout en mettant à contribution les connaissances et l'apprentissage pour accroître l'efficacité du développement.

Le Conseil des Gouverneurs a été d'accord que l'Afrique a besoin de l'ACBF pour poursuivre son rôle de coordination du renforcement des capacités, afin de faire efficacement face aux goulets d'étranglement du développement et à l'inadéquation de la formation en Afrique, où les pays mettent l'accent sur les arts et les humanités, plutôt que sur les compétences techniques qui sont nécessaires pour une croissance impulsée par le secteur privé et pour la création des opportunités d'emplois. L'ACBF devrait donc continuer à aider l'Afrique à orienter l'éducation vers le développement, afin que l'enseignement professionnel et technique devienne central.

Les participants ont reconnu que l'Afrique a réalisé des progrès importants au cours des dernières décennies, mais les capacités demeurent essentielles pour l'avenir du continent et que c'est le rôle central de l'ACBF dans le renforcement des capacités qui a amené l'UA à conférer à

la Fondation le statut d'agence spécialisée dans ce domaine.

S.E. Thomas Kwesi Quartey, vice-président de la Commission de l'UA qui était l'un des principaux orateurs lors de la session du Conseil des Gouverneurs de l'ACBF, a exprimé ce que ressentaient la plupart des participants lorsqu'il a déclaré : « L'ACBF s'est vu conférer le statut d'agence spécialisée non pas simplement parce que nous aimons la Fondation, et non plus parce que nous avons tout juste besoin d'ajouter un nom à la liste des agences spécialisées pour étendre l'empire de l'UA. Au contraire, c'est uniquement en reconnaissance du caractère central du renforcement des capacités sur le continent et du rôle incontesté et de la vaste expérience de l'ACBF dans ce domaine. Voici mon appel à vous tous ici présents : Aujourd'hui plus que jamais, l'ACBF a besoin de votre engagement et de votre soutien aussi bien politique que financier. J'exhorte tous les pays africains, les partenaires au développement et les membres et amis non africains à soutenir l'ACBF et à acheminer tout le soutien pour le renforcement des capacités par l'intermédiaire de notre Agence technique spécialisée pour une amélioration générale en coordination, efficacité, impact et résultats tangibles. L'ACBF sait ce qu'il faut faire, où, quand et comment le faire dans le domaine des capacités. L'Union africaine et ses organes sont toujours

engagés et continueront de fournir l'appui nécessaire à l'ACBF pour mieux servir notre continent ».

C'était un appel auquel les partenaires de l'ACBF qui étaient présents ont répondu positivement. La Banque mondiale, la BAD, le Programme des Nations Unies pour le Développement, la Banque africaine d'import-export et d'autres partenaires ont exprimé leur satisfaction quant aux résultats de l'ACBF au cours des 26 dernières années et promis de continuer à soutenir la mise en œuvre de la Stratégie 2017-2021.

Augmentation des promesses de contributions pour 2017

Les pays africains ont promis à l'ACBF 5,05 millions de dollars américains supplémentaires, portant ainsi leurs promesses de contributions totales à 25,05 millions de dollars américains pour la Stratégie 2017-2021. L'approbation et le décaissement de la deuxième tranche des promesses de

contribution d'un montant de 20 millions de dollars américains débiteront au cours de l'exercice 2018. L'ACBF continue d'exhorter la Banque mondiale à s'engager pour de nouvelles modalités de coopération, avant que les discussions ne commencent, tandis que le Programme des Nations Unies pour le Développement a confirmé son soutien à la Stratégie 2017-2021 de l'ACBF. La Banque arabe pour le développement économique en Afrique a réagi favorablement et approuvé son appui à un programme en faveur des femmes entrepreneurs et à l'autonomisation des femmes dans l'agriculture. L'ACBF a également consolidé son partenariat avec la Fondation Bill & Melinda Gates pour élargir les initiatives existantes et explorer les opportunités de diversification de la coopération. Elle continue d'identifier d'autres fondations dont les intérêts se situent en droite ligne des objectifs de sa stratégie.





III^e PARTIE :

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE 2017-2021 DE L'ACBF

Les quatre piliers de la stratégie 2017-2021 de l'ACBF

Pilier 1 : Faciliter la réalisation efficace des priorités de développement continentales.

Pilier 2 : Soutenir les pays pour qu'ils réalisent des résultats de développement tangibles.

Pilier 3 : Renforcer les capacités du secteur privé et la société civile pour qu'ils contribuent au développement durable

Pilier 4 : Mettre à profit les connaissances et l'apprentissage pour accroître l'efficacité du développement.

L'exercice budgétaire 2017 était la première année de mise en œuvre de la Stratégie 2017-2021 de Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF). Les sections suivantes présentent les activités correspondant à chacun des quatre piliers de la stratégie qui ont été menées au cours de l'année.

Pilier 1 : Faciliter la réalisation effective des priorités du développement continentales

Amélioration de l'analyse des politiques et des négociations commerciales, ainsi que de l'intégration régionale

L'ACBF a achevé un programme régional qui a contribué au renforcement des capacités des Etats membres et du secrétariat du Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA) pour aborder et analyser les questions économiques et commerciales, y compris les

négociations commerciales. Cette opération qui a permis aux Etats membres d'introduire divers produits sur le marché, a aussi renforcé le commerce intra-COMESA. Ce projet a aussi joué un rôle d'importance dans l'analyse de divers aspects commerciaux, en appui aux négociations de la zone de libre-échange tripartite et aux opérations de l'Union douanière du COMESA.

Comme retombée du programme, le COMESA a organisé son troisième forum de recherche réunissant les



parties prenantes du gouvernement, des milieux académiques, des think tanks et du secteur privé, à l'effet d'examiner les documents de recherche, de partager les connaissances et de débattre des questions touchant le commerce et l'intégration régionale. Ce projet aussi a abouti à la création de l'université virtuelle du COMESA proposée depuis longtemps, dont l'objectif consiste à renforcer les capacités en matière d'intégration régionale.

L'ACBF a aussi élaboré et mis en œuvre de nombreuses initiatives visant à promouvoir l'intégration continentale et régionale, notamment un module sur le financement du commerce, en collaboration avec le COMESA et la Banque africaine d'import-export et des projets régionaux avec l'Union du fleuve Mano et la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, en partenariat avec la Banque africaine de développement.

Amélioration de la formulation des politiques et de la gestion financière dans la Corne de l'Afrique

L'ACBF a appuyé le *Horn Economic and Social Policy Institute* dans l'organisation de sessions de formation à la gestion des finances publiques à l'intention des décideurs en Somalie et au Soudan du Sud. Cet Institut a pour objectif d'améliorer la formulation des politiques et le développement durable dans la communauté économique régionale de l'Autorité intergouvernementale pour le

développement. L'appui financier de l'ACBF a contribué à améliorer la transparence fiscale et la bonne gestion budgétaire dans les pays participants. L'ACBF a aussi épaulé cet Institut dans le cadre de l'étude de faisabilité d'une banque de développement pour l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

Promotion d'une politique de développement agricole soutenable sur le plan climatique

Grâce à l'appui de l'ACBF, le *Food and Natural Resources Policy Analysis Network* de Pretoria, un réseau multinational de formulation de politiques qui soutient le développement et la mise en œuvre de meilleures politiques alimentaires, agricoles et de ressources naturelles en Afrique, a produit son rapport phare. Intitulé *Policies and Practices for Climate Smart Agriculture in Sub-saharan Africa*, ce rapport met en exergue les domaines d'action en matière de politiques et de pratiques et met à nu les principaux obstacles à l'intégration des pratiques soutenables sur le plan climatique aux niveaux régional et national. Les recommandations du rapport constituent un point de départ utile pour les décideurs et les praticiens.

Amélioration de la gestion macroéconomique et financière

L'ACBF a établi un partenariat avec le *Macroeconomic and Financial Management Institute of Eastern and Southern Africa* (MEFMI) d'Harare, en vue de renforcer les compétences des

pays membres en matière d'analyse de la viabilité de la dette. Le MEFMI a organisé une formation nationale sur l'analyse de la viabilité de la dette, à l'intention de 29 participants, qui ont acquis des connaissances et des compétences pratiques à travers une analyse de la viabilité de la dette, au moyen du Cadre de viabilité de la dette du Fonds monétaire international/de la Banque mondiale pour les pays à faible revenu. Les participants ont préparé un projet d'analyse de la viabilité de la dette et ont formulé des recommandations à l'intention des pays membres, en ce qui concerne la prise de décision.

Fort du soutien de l'ACBF, le MEFMI a aussi assuré la formation des responsables à l'analyse et à la mise en œuvre des politiques de genre, en vue d'aider les gouvernements à formuler et à mettre en œuvre des politiques économiques et des stratégies de réduction de la pauvreté produisant des résultats équitables entre les femmes et les hommes. L'appui de l'ACBF a permis au MEFMI d'exécuter un programme régional de formation à la gestion des politiques économiques sensibles au genre, qui, pour la première fois dans l'histoire du MEFMI, a connu la participation de plus de femmes (75%) que d'hommes (25%). Les bénéficiaires de cette formation servent maintenant de points focaux chargés des questions d'égalité des sexes dans leurs pays respectifs, où ils mettent en œuvre des activités sexospécifiques.

L'ACBF est venu en aide aux institutions régionales en Afrique de l'Ouest, à l'instar de l'*African University of Science and Technology* d'Abuja, pour leur permettre d'offrir une formation internationale en science, en technologie et en innovation aux étudiants originaires de l'Afrique de l'Ouest et au-delà.

L'ACBF a épaulé l'Institut ouest-africain de gestion financière et économique dans le cadre du renforcement des capacités des décideurs politiques ouest-africains, en ce qui concerne les questions financières relatives à l'intégration régionale et l'analyse macro-prudentielle et la viabilité de la dette.

Renforcement des capacités des communautés économiques régionales

L'ACBF et le Programme Afrique et Asie de l'Ouest de l'*International Institute for Democracy and Electoral Assistance* ont organisé la première retraite de planification stratégique et de renforcement des capacités des communautés économiques régionales africaines sur leur rôle dans l'exécution du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA). Cette retraite a eu lieu au Secrétariat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest à Abuja, au Nigeria, les 8 et 9 juin 2017.

Sur la base des résultats et des recommandations du rapport publié en 2016 par l'ACBF intitulé *Etude sur les*

besoins en capacités des Communautés économiques régionales d'Afrique et les stratégies pour y faire face, cette retraite a déterminé de nombreux domaines prioritaires et a réalisé deux principaux résultats :

- La Déclaration de la Retraite d'Abuja relative aux CER sur le renforcement des capacités pour l'intégration continentale, un projet de feuille de route / cadre d'action sur le renforcement des capacités, a été formulée et un programme de renforcement des capacités sera élaboré pour la mobilisation des ressources et la mise en œuvre conjointes.
- Les représentants des communautés économiques régionales et leurs partenaires se sont engagés à travailler en collaboration pour mettre en œuvre l'Agenda 2063. Comme premier événement du genre à réunir les communautés économiques régionales à l'effet de débattre des priorités régionales et continentales, la retraite a déblayé le chemin à une interaction régulière, à une collaboration plus étroite et à un échange de plans stratégiques et de rapports entre les communautés économiques régionales.

Pilier 2 : Soutenir les pays pour qu'ils obtiennent des résultats de développement tangibles.

SSXL DX[SD\ V PSHRXW UCH & H SHV
FRPSUHQQGUH OHXUV EHVRLQY HQ FDSDFLWDFW H W
GH OHV VDWLVIDLUH

La première étape du soutien à apporter aux pays pour la réalisation des résultats tangibles en matière de développement consiste à évaluer leurs besoins en capacités et à déterminer leurs priorités en ce qui concerne le développement des capacités. Au cours de l'exercice budgétaire 2017, l'ACBF a appuyé une évaluation des besoins en capacités de l'industrie agroalimentaire au Kenya, avec un accent particulier sur le sous-secteur du thé, à travers un appui au *Kenya Institute for Public Research and Analysis*. Lancé le 28 juin en présence des responsables gouvernementaux de haut niveau, des organisations faitières du secteur privé et des représentants de l'ACBF, le rapport a mis en lumière les déficits en matière de capacités humaines et institutionnelles nécessitant l'intervention du gouvernement et a formulé des recommandations pour assurer la durabilité et la compétitivité de l'industrie du thé.

L'ACBF a aussi achevé une évaluation des besoins en capacités et d'une stratégie de renforcement des capacités pour permettre à la Gambie de repenser le programme de développement national après l'entrée en fonction du nouveau gouvernement du Président Adama Barrow. Des opérations similaires d'évaluation des besoins en capacités ont été effectuées

en faveur du Tchad, de la République du Congo et de la Guinée.



5HQIRUFHPPHQW GHV FRPS PWHQFHV GDQV OH
SD\V DIIHFwV SDU GHV FRQIOELW

Pour remédier à la faible représentation des pays touchés par les conflits et les crises dans les programmes de formation à long terme, l'ACBF a soutenu le programme de transition novateur du Consortium pour la recherche économique en Afrique en faveur des pays et des groupes sous-représentés. Ce programme a bénéficié à 20 étudiants en maîtrise et 20 autres de niveau doctorat, originaires de ces pays.

Grâce au soutien de l'ACBF, des étudiants de la République démocratique du Congo, de la Guinée, de Madagascar, du Mali, de la Somalie et du Togo ont participé pour la première fois aux activités de formation du consortium.

3URPRWLRQ GH O DGRSWLRQ GHV SROLWLTX
GH O pODERUDWLRQ GH SROLWLTXH V W
GH GpYHORSSPHQW IRQGpHV VXU GHV GRQC
SUREDQWHV

L'ACBF a maintenu son soutien en faveur des think tanks africains, les

« Ce que nous sommes aujourd'hui, c'est grâce à l'appui de l'ACBF. Les capacités que nous avons renforcées, que l'ACBF nous a aidé à renforcer, ont eu un impact énorme. Nous sommes devenus une institution solidement établie avec des individus compétents et nos propres bureaux. Nous avons été en mesure de nous engager de manière très efficace et de différentes manières qui nous ont aidés à influencer un certain nombre de politiques au Ghana, ce qui était important. »

Dr Emmanuel Akwetey
Directeur exécutif,
Institute for Democratic
Governance (IDEG)

principaux groupes de réflexion bénéficiaires de cet appui étant camerounais, comoriens et libériens.

Au Cameroun, l'ACBF a financé un programme du Centre d'analyse et de recherche sur les politiques économiques et sociales du Cameroun qui a produit des documents de recherche de grande qualité et contribué aux débats politiques et à l'élaboration de politiques fondées sur des preuves dans ce pays.

Le gouvernement comorien a sollicité l'appui de l'ACBF pour la formulation de politiques fondées sur des données probantes et le renforcement des compétences en vue d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement à moyen terme. L'ACBF a donc lancé deux importantes initiatives aux Comores. La première a permis au gouvernement de mettre en place un think tank, et la seconde a contribué au financement de la création d'une école d'administration publique pour améliorer la productivité de la fonction publique.

Au Libéria, l'ACBF a appuyé le *Macroeconomic Capacity Building Project* dans la création d'un laboratoire de

recherche de pointe pour former le personnel technique à l'analyse et à la modélisation macroéconomiques. Le financement de l'ACBF a permis au projet de mener des recherches sur des questions d'actualité en vue d'éclairer la formulation des politiques.

5HQIRUFHPHQW GHV FDSDFLWpV
SDUOHPHQWDLUHV SRXU GpYHO
QRXYHOOHV DSSURFKHV HQ PDV
JRXQBFH GHV UHVVRXUFHV QD

Au cours de l'exercice budgétaire 2017, en partenariat avec le Programme Afrique et Asie de l'Ouest du *International Institut for Democracy and Electoral Assistance*, l'Organisation internationale de la Francophonie et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, l'ACBF a organisé deux forums de haut niveau sur le renforcement des capacités pour la Nouvelle approche développementaliste de la gouvernance des ressources naturelles. L'objectif consistait à mettre en place une plateforme de réflexion collective et de recherche de consensus entre les représentants de haut niveau sur le rôle des parlementaires dans la promotion d'une approche développementaliste pour la gouvernance des ressources naturelles de l'Afrique.

Renforcement des capacités d'approvisionnement

Au cours de l'exercice budgétaire 2017, l'ACBF a offert à ses bénéficiaires une formation en matière d'approvisionnement, notamment en ce qui concerne les appuis techniques permanents comme des missions de supervision, les plateformes électroniques pour mieux gérer les contrats, le tableau de bord des approvisionnements et la synthèse des achats pour informer la haute direction de la mise en œuvre du plan d'approvisionnement et sonner le tocsin le cas échéant.

Les deux forums de haut niveau ont réuni un groupe divers de parlementaires africains, des décideurs des principales institutions multilatérales africaines, des universitaires et des leaders de la société civile qui ont une voix importante dans la conception des bourses d'étude et influencent la réflexion sur la trajectoire de développement de l'Afrique.

Ces forums de haut niveau ont donné l'occasion aux participants du Parlement panafricain de s'informer sur la nouvelle approche développementaliste de la gouvernance des ressources naturelles et sur son rapport avec la Vision minière africaine (VMA) de l'UA. Ce forum a jeté les bases du renforcement du rôle des parlementaires dans la mise en œuvre de cette VMA. En effet, certains

parlementaires ont avoué entendre parler de la VMA pour la première fois.

Les forums ont aussi permis aux parlementaires de mieux comprendre leur rôle dans la domestication de la Vision minière africaine et l'appropriation de la nouvelle approche développementaliste de la gouvernance des ressources naturelles. Les parlementaires ont sollicité davantage de formation et de renforcement des capacités sur les processus budgétaires et la Vision minière africaine. Par conséquent, l'ACBF et l'*International Institute for Democracy and Electoral Assistance* élaborent actuellement des programmes et du matériel de cours destinés aux principales parties prenantes, à l'instar des membres des parlements, de leurs comités techniques et des journalistes.

Amélioration des services publics et évaluation de la performance au Rwanda

L'*Institute of Policy Analysis and Research* - Rwanda (IPAR), un institut d'analyse de politiques autonome créé en 2008, est l'un des principaux instituts d'analyse de politiques en Afrique bénéficiant de l'appui de l'ACBF. L'IPAR qui est devenu le principal think tank du Rwanda a soutenu et influencé l'élaboration de nombreux programmes et politiques nationaux. L'IPAR a aussi acquis une très grande légitimité et visibilité auprès des acteurs étatiques et non étatiques rwandais, ce qui a renforcé la demande pour ses produits et services de recherche. En plus du gouvernement rwandais qui est principal client de l'IPAR, l'institut preste des services en faveur de la Banque mondiale, de la BAD, du Programme des Nations unies pour le développement et d'autres organisations de développement international avec lesquelles il collabore.

En 2013, le gouvernement rwandais a chargé l'IPAR d'évaluer l'*Imihigo*, l'accord de performance annuel entre le Président, les ministres et les maires du pays, à travers une évaluation indépendante et objective et des recommandations quant aux voies et



moyens d'améliorer la prestation et la planification des services, notamment, en fixant des objectifs de performance pour l'année suivante. Contrairement à l'échec des systèmes de gestion de la performance des fonctions publiques dans d'autres pays, l'accord Imihigo a été pleinement accepté et approprié par les dirigeants rwandais. En effet, les conclusions et les recommandations de l'évaluation de l'IPAR ont servi de base à la prise de décisions politiques axées sur les programmes.

Le Rwanda a enregistré des progrès remarquables dans la réalisation de l'objectif qui consiste à devenir un pays à revenu intermédiaire, comme l'indique sa Vision 2020. La majeure partie des importantes transformations socioéconomiques enregistrées au cours de la dernière décennie s'explique par l'accord Imihigo, qui a servi d'outil de planification et de suivi des programmes de la Stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté et a permis de tenir le cap vers la réalisation des objectifs de développement durable.

L'accord Imihigo est un exemple réussi d'exploitation des connaissances autochtones traditionnelles pour stimuler le développement et la prestation de services en Afrique. Cette initiative locale qui a contribué à changer la face du Rwanda, est un outil inestimable de planification, de suivi et d'évaluation de l'impact des politiques de développement. Depuis la conclusion de son premier marché avec les services du Premier ministre en 2013, l'IPAR a mené de deux évaluations dont les résultats servent de base de planification annuelle et d'investissement pour le Président, les ministres et les maires.

Pilier 3 : Renforcer les capacités du secteur privé et la société civile pour qu'ils contribuent au développement durable

5HQIRUFHPPHQW GHV FDSDELWpV
RUJDQLVDWLRQQHOOHV

Au cours de l'exercice budgétaire 2017, en partenariat avec la Fondation Bill et Melinda Gates, l'ACBF a continué à mettre en œuvre des projets de renforcement des capacités qui appuient les améliorations organisationnelles renforçant l'efficacité et l'efficience des organisations africaines prometteuses. L'ACBF a investi dans quatre organisations, à savoir, le Public Service Institute of Nigeria, l'*Aurum Institute*, le *Policy Research for Development*, et le *Treatment Action Campaign*.

L'initiative est en bonne voie pour atteindre ses objectifs, notamment, l'expansion du centre de formation informatique du *Public Service Institute of Nigeria* pour accueillir 170 utilisateurs (qui peuvent effectuer des examens informatisés d'importance pour la génération et la durabilité de revenus) et la formation de plus 385 employés de *Treatment Action Campaign* et membres de la communauté en matière de lutte contre le VIH et la tuberculose.

3URPRWLRQ GH OD OXWWH DQWLWDEDF

Forte de la subvention accordée par la Fondation Bill & Melinda Gates, l'ACBF a poursuivi son programme de lutte contre le tabagisme. Ce programme a contribué au renforcement des capacités des organisations de la société civile en matière de gestion financière, d'obligation de rendre compte, de développement de stratégies et programmes, de coordination et de gouvernance.

L'appui de l'ACBF a permis aux organisations de la société civile et aux gouvernements de mettre sur pied une solide coalition pour soutenir la lutte antitabac. Le financement de l'ACBF a contribué à promouvoir la mise en œuvre des politiques de lutte antitabac au Sénégal et a abouti à l'adoption d'une loi rigoureuse sur le tabac au Bénin.

L'ACBF a aussi appuyé la recherche fondée sur les données probantes sur la taxation du tabac et le commerce illicite des produits du tabac en renforçant les capacités institutionnelles et humaines de l'Université du Cap, en vue de l'étude des aspects économiques de la lutte antitabac. Cette université a produit 15 documents de recherche sur la lutte contre le tabagisme en Afrique et a apporté une assistance technique à d'autres acteurs de la lutte antitabac en Afrique.



Les rouages du renforcement du partenariat et de la coordination pour des interventions efficaces en matière de lutte antitabac en Afrique

Les initiatives de lutte antitabac en cours en Afrique mettent en scène des acteurs de tous les secteurs,. Jusqu'à une époque récente, elles étaient caractérisées par une mauvaise communication et une transparence médiocre, ce qui avait pour conséquences la redondance et le chevauchement des activités de lutte contre le tabagisme.

Pour faire avancer la politique de lutte antitabac fondée sur des preuves et relever les défis auxquels sont confrontés les acteurs de la lutte contre le tabagisme en Afrique, l'ACBF - avec l'appui de la Fondation Bill & Melinda Gates – vient en aide à travers des dons stratégiques et le renforcement des capacités. Depuis 2014, l'ACBF est passée par un cycle d'apprentissage pour devenir un partenaire bien établi et crédible en ce qui concerne les questions de lutte antitabac et pour encadrer les organisations afin d'améliorer la lutte contre le tabagisme de manière coordonnée et durable. L'ACBF entretient des relations avec différents types de partenaires, tels que les gouvernements, les milieux académiques et les organisations de la société civile, dont il ressort quelques principales leçons :

- Le partenariat et la coordination entre les acteurs de la lutte antitabac créent des synergies permettant d'obtenir un résultat supérieur à la somme des réalisations individuelles des partenaires.
- À travers la réunion de coordination annuelle, l'ACBF a établi des liens entre les partenaires de la lutte contre le tabagisme, rendant ainsi le partage des expériences et la collaboration plus efficaces pour les initiatives de lutte antitabac en Afrique.
- Il ressort de la mise en œuvre de projet par le programme national de lutte antitabac exécuté par le ministère de la Santé du Sénégal qu'une lutte efficace contre le tabagisme au niveau national nécessite un programme à part entière, impliquant des parties prenantes de différents secteurs et exigeant une coordination étroite. Cette compréhension originelle de l'ACBF s'est reflétée dans la conception du projet.

L'ACBF a aussi lancé une initiative de lutte antitabac en Afrique qui a contribué au renforcement des capacités des think tanks et à la sensibilisation des chercheurs aux aspects économiques de la lutte antitabac. Par conséquent, sept études relatives aux divers aspects des

politiques antitabac ont été menées au cours de l'exercice budgétaire 2017. L'Initiative Think Tanks continue de produire les preuves requises au sujet de la lutte antitabac en vue de la formulation des politiques dans de nombreux pays africains.

Pilier 4 : Mettre à profit les connaissances et l'apprentissage pour accroître l'efficacité du développement

\$FKqYHPHQW GX SURMHW GH OD &RPPXQDXWP
DIULFDLQH GHV SUDWLTXH V XU OD JHVWLRQ GHV
UpVXOWDWV D[pV VXU OH GpYHORSSHPHQW

Au cours de l'exercice budgétaire 2017, l'ACBF a bouclé le volet Partage de connaissances du projet de la Communauté africaine de pratiques sur la gestion axée sur les résultats de développement, qu'elle gère depuis 2012, suite à la signature d'un protocole d'accord avec la BAD.

Le volet Partage de connaissances favorise l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques sur la gestion axée sur les résultats de développement à travers des débats en ligne ; la rédaction et la diffusion de mémoires, les études de cas et les directives ; les travaux analytiques ; et un forum annuel. Les études de cas et les directives indiquent aux praticiens du développement les objectifs et la méthode à utiliser pour la réalisation des résultats.

La Communauté africaine de pratiques a été lancée en février 2007 en marge de la troisième table ronde internationale sur la gestion axée sur les résultats de développement à Hanoi, au Vietnam. Le nombre de ses membres est passé de 30 à plus de 5000. A travers ses cinq piliers que sont, le leadership, la planification, la

budgetisation, le suivi et évaluation, les statistiques et la redevabilité – elle intervient à toutes les étapes du processus de développement pour s'assurer que les pays produisent des résultats au moyen de leurs stratégies nationales.

L'ACBF a redoublé d'efforts pour améliorer le statut de la Communauté africaine de pratiques qui est passée d'une communauté informelle à une institution formelle à part entière favorisant la gestion axée sur les résultats de développement en Afrique. L'ACBF a géré avec succès le volet « connaissances » du projet AfCoP dont la mise en œuvre bénéficiait de l'appui financier de la Banque africaine de développement (BAD). Tout en soutenant l'exécution de la phase 2 du Projet AfCoP, la Fondation assure actuellement la gestion du secrétariat de la communauté pendant la période de transition vers la phase 2.

De 2012 à 2017, l'appui de l'ACBF en faveur de la Communauté africaine de pratiques a permis le partage des connaissances sur l'intégration régionale, la gestion des ressources naturelles, la sécurité alimentaire, la mobilisation des ressources intérieures et l'intégration de la gestion axée sur les résultats dans le développement de l'Afrique, ainsi que des échanges sur les obstacles, les opportunités et les leçons relatifs à la mise en œuvre et la domestication des politiques et stratégies régionales.



Environ 88% des membres de la Communauté africaine de pratiques interrogés sur l'impact du projet se sont dit motivés par les échanges sur le site Internet de la Communauté et les produits de la connaissance de la gestion axée sur les résultats de développement, à changer leurs pratiques et méthodes de travail. En conséquence, les outils de la gestion axée sur les résultats de développement font l'objet d'une forte demande par les universités pour servir de matériel de cours et par les ministères et services gouvernementaux pour la planification et l'évaluation des programmes de développement.

Le rapport d'achèvement du projet et le rapport d'évaluation externe sont tous arrivés à la conclusion que l'ACBF avait géré de manière satisfaisante le volet Partage de connaissances et a contribué substantiellement à la réalisation des résultats du projet.

En 2017, l'ACBF a commandé des études de recherche sur les politiques à l'effet de documenter les pratiques et les leçons tirées du financement des

infrastructures régionales en Afrique. Ces études portaient sur quatre thèmes, à savoir, les infrastructures de transport, les infrastructures énergétiques, le partenariat public-privé et les leçons découlant d'autres régions en développement. L'objectif consistait à trouver et proposer des méthodes innovantes pour combler le déficit en matière de financement.

L'ACBF espère que ces études ouvriront de nouvelles perspectives et amélioreront l'ensemble des connaissances sur le financement des infrastructures régionales en Afrique et permettront aux décideurs et aux praticiens d'adapter ou de reproduire les méthodes en fonction de leurs propres contextes. Ce document sera publié dans la seconde moitié de l'année 2018.

\$\$\$XL j O LQG XVULDOLVDWLRQ
WKLQN WQNV

La session 2017 du Sommet des think tanks africains bénéficiant de l'appui de l'ACBF s'est tenue à Abidjan, en Côte d'Ivoire, sur le thème « Les think tanks africains et l'industrialisation de l'Afrique ». L'ACBF a organisé ce sommet en collaboration avec les

principales parties prenantes continentales, notamment, le gouvernement de la Côte d'Ivoire, la Commission de l'UA, la BAD, la Banque africaine d'import-export, la Cellule d'analyse des politiques économiques du CIRES, le Programme des Nations unies pour le développement et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique. Le sommet a été lancé en 2014 par l'ACBF comme plateforme de partage d'informations, d'échange de connaissances et de renforcement des partenariats entre les think tanks africains (dont plus de 40 ont été créés et financés par l'ACBF). L'objectif de la Fondation consiste à aider les think tanks à développer, individuellement et collectivement, des solutions éclairées aux problèmes de développement urgents auxquels l'Afrique est confrontée.

Les principaux résultats du sommet de 2017 ont été, notamment, la réaffirmation du rôle de l'ACBF comme institution phare en matière d'appui aux think tanks africains, l'adoption d'un communiqué soulignant le rôle des think tanks dans l'industrialisation de l'Afrique, et le lancement d'un réseau de recherche des voies et moyens par lesquels les activités et l'appui de l'ACBF en faveur des think tanks peuvent être améliorés. En outre, le rapport de l'ACBF intitulé *Etude sur les besoins en capacités des Communautés économiques régionales d'Afrique et les stratégies pour y faire face*

a été lancé lors de ce sommet. Environ 99% des participants ont jugé le sommet excellent ou bon. Ils se sont dit dans l'ensemble « très satisfaits » des résultats du sommet et ont indiqué avoir recouru aux connaissances acquises pour l'examen et la formulation des politiques et des interactions approfondies avec les gouvernements, les médias et le public.

)RWH GHPDQGH GHV SURGX
FRQQDLVV&QFH GH O \$

Le marketing numérique, qui comprenait une campagne de médias sociaux diffusant au moins un message Twitter et Facebook tous les jours pour promouvoir les produits de la connaissance de l'ACBF, a contribué à augmenter le nombre de visiteurs de la bibliothèque virtuelle de l'ACBF de plus de 60% en 2016. Les 59.144 visites, en hausse par rapport à 33.880, se sont traduites par 310.171 téléchargements de produits. Les visiteurs étaient originaires de 125 pays, dont 69,7% d'Afrique, 12,5% d'Europe, 8,3% d'Asie, 8,2% des Amériques et 0,6% d'Océanie.

Le marketing numérique a fortement sensibilisé les internautes aux produits de la connaissance de l'ACBF, ce qui a amené 54 sites Internet des universités, des instituts d'analyse de politiques, des think tanks et d'autres organisations pertinentes à établir un lien avec la bibliothèque virtuelle de l'ACBF.



Plus de 7.000 produits de la connaissance de l'ACBF ont été partagés lors des conférences, des séminaires, des ateliers et des événements auxquels le personnel et les parties prenantes de l'ACBF ont pris part. A son tour, la liste de diffusion de la Fondation a ajouté 1.119 abonnés. Le *Rapport 2017 sur les capacités en Afrique* et les études relatives à l'Agenda 2063 sont en tête de liste des produits de la connaissance de l'ACBF qui étaient en forte demande.

eWXGHV VWUDWpJLTXHVVYUOHUSUQELSDOHV
TXHVWLRQV GH GpYHORSLSHLOW

Le groupe d'études stratégiques de l'ACBF, un réseau d'experts et de praticiens du développement mondial, a publié quatre produits de recherche au cours de l'exercice budgétaire 2017. Les thèmes de la recherche étaient, les dimensions politiques et institutionnelles de l'économie politique africaine, le renforcement des capacités et les stratégies novatrices pour l'emploi des jeunes en Afrique, les moteurs de la croissance économique en Afrique et les inégalités et la croissance durable et la réduction de la pauvreté.

Ces documents sont disponibles dans la bibliothèque virtuelle et le Centre de ressources de l'ACBF et ont été largement diffusés dans les universités et lors des conférences, des séminaires et des événements de partage des

connaissances organisés par l'ACBF et ses partenaires. Les réactions ont été très positives, en particulier chez les universitaires, qui ont salué la valeur que ces documents ont apportée au débat sur le développement.

7LUHU GHV OHoRQV GH OD PLV
/RL VXU OD FURLWXXOQFpVHW OH
pFRQRPLTXHV HQ \$IULTXH

Au cours de l'exercice budgétaire 2017, l'ACBF a lancé des études de mise en œuvre de la loi américaine sur la croissance et les perspectives économiques en Afrique (AGOA) dans 9 pays : Côte d'Ivoire, Ethiopie, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Maurice, Rwanda, Tanzanie, Togo et Zambie. Ces études étaient motivées par le fait que l'Afrique ne joue qu'un rôle marginal dans le commerce mondial et que de nombreux pays africains ne font pas une utilisation optimale des préférences commerciales comme l'AGOA.

Ces études fournissent des informations d'une importance capitale sur la mise en œuvre de l'AGOA, notamment en ce qui concerne, les obstacles auxquels elle est confrontée, les résultats réalisés, les leçons qui en ressortent et, plus important encore, les impératifs de capacité que nécessite la mise en œuvre de cette Loi. Ces études doivent permettre aux pays africains d'accroître leurs recettes d'exportation par l'amélioration des échanges en Afrique et au-delà.

IV^e PARTIE :

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLE ET OPÉRATIONNELLE DE L'ACBF

Renforcement de la gouvernance et de la supervision de l'ACBF

Au cours de l'exercice budgétaire 2017, l'objectif de l'ACBF consistait à moderniser et à renforcer sa gouvernance d'entreprise conformément aux meilleures pratiques internationales.

Tous les postes vacants au sein du Conseil d'administration ont été pourvus. Ce conseil au complet compte des personnalités exceptionnelles, aux compétences établies, déterminées à assurer son efficacité et à renforcer son engagement. L'ACBF a mis en place un portail électronique pour le Conseil d'administration de décembre 2017. Le Conseil des Gouverneurs et le Conseil d'administration de l'ACBF ont organisé toutes leurs réunions statutaires comme prévu, et les nouveaux membres ont pris part à une retraite au cours de laquelle des discussions en profondeur ont été organisées sur les principales activités à mener en matière de stratégie et de mobilisation de ressources.

L'ACBF a aussi lancé une évaluation de l'adéquation et de la pertinence de sa constitution à la lumière de

l'évolution du modèle de gestion de la fondation. L'examen devrait faire de l'ACBF une organisation plus adaptée, plus engagée et mieux outillée pour mettre en œuvre sa stratégie 2017-2021.

Rationalisation de la gestion administrative et financière de l'ACBF

Étant donné que l'exercice budgétaire 2017 marquait le début de la mise en œuvre de la stratégie 2017-2021 de l'ACBF, la Fondation devait aligner ses fonctions administratives et financières sur son nouveau modèle de gestion, en vue de l'efficacité organisationnelle et l'efficience opérationnelle.

Les efforts ont été intensifiés en ce qui concerne la maîtrise des coûts, et les fondamentaux d'une ACBF « plus verte », y compris des dispositifs économiseurs d'énergie, mis en place sont devenus un autre moyen de limiter les dépenses. La rationalisation impliquait aussi l'archivage numérique des enregistrements ayant atteint leur période de conservation. En outre, les enregistrements physiques au siège ont été catalogués et stockés de manière à les rendre facilement accessibles. Dans l'ensemble, le décaissement de



l'ACBF pour les projets et les produits de la connaissance s'est mieux effectué au cours de l'exercice budgétaire 2017 que jamais auparavant, 81% par rapport à un objectif de 80%. Le décaissement en faveur des projets de l'Association régionale de développement international soutenus par la Banque mondiale a été achevé, soit un solde nul en ce qui concerne la

subvention. Le taux des dépenses de personnel (14%) était meilleur que l'objectif fixé (17%). L'ACBF s'est acquittée à temps de toutes ses obligations en matière de présentation de rapport, y compris la conclusion de l'audit financier annuel relatif à l'exercice budgétaire 2016 sur lequel les auditeurs ont exprimé une opinion sans réserve.

Le projet R-AID/RE-FFMD s'est terminé sur une note positive

De 2011 à 2017, l'ACBF a mis en œuvre un projet régional de renforcement des capacités grâce à un financement de la Banque mondiale dans le cadre du Volet régional de l'Association internationale de développement (R-AID) et du Fonds fiduciaire multi-donateurs (FFMD). Le projet, qui bénéficiait d'un don de 119 millions de dollars, a été clôturé en décembre 2017 sur une note de satisfaction, sans aucun reliquat sur le don. Le taux de décaissement de 100% atteint dans ce projet démontre clairement l'expérience, l'expertise et la capacité de l'ACBF à faire face aux goulets d'étranglement dans la mise en œuvre.

Au niveau régional, l'ACBF a réussi à améliorer la coordination et la pertinence des politiques et programmes régionaux grâce à ce financement de la Banque mondiale. Le projet de renforcement des capacités de l'Union africaine a joué un rôle particulièrement important en veillant à ce que la Commission de l'Union africaine puisse acquérir les compétences et les capacités requises pour remplir efficacement de son mandat. Dans le cadre du même projet, l'ACBF a également appuyé le Fonds africain pour le développement des femmes (ADWF), l'Institut monétaire ouest-africain, le COMESA, pour n'en citer que quelques-uns. Cet appui a permis de renforcer les capacités de recherche sur les politiques des communautés économiques régionales.

Au niveau des pays, la Fondation a soutenu la formulation et la mise en œuvre de politiques publiques et de programmes pertinents, inclusifs et cohérents qui ont contribué à une croissance accrue et à un développement durable à travers le continent. La Fondation a mis en place et renforcé des institutions du secteur public et créé des plates-formes pour un engagement inclusif en ce qui concerne les politiques. Elle a également renforcé les capacités de hauts fonctionnaires du secteur public et de gestionnaires, qui jouent tous un rôle de premier plan dans les processus de développement nationaux et régionaux. L'ACBF a également renforcé et équipé un certain nombre d'établissements d'enseignement supérieur qui ont formé et déployé sur le terrain des universitaires hautement qualifiés et compétents.

Le succès et les réalisations du projet R-AID/FFMD sont immenses et ont jeté une base solide pour la transformation de l'Afrique. Il reste à faire en sorte que ces avantages soient pérennisés.

L'approvisionnement a été automatisé à travers un nouveau module du système informatisé *Sunflow*, et une nouvelle politique de sécurité de l'information a été élaborée en vue d'y insérer les meilleures pratiques émergentes et aborder les questions de cybermenace et d'exigence de conformité. La sécurité interne et la plate-forme de la technologie de l'information et de la communication ont été améliorées et font l'objet d'une utilisation optimale.

Le Comité d'audit et de risques attribue une note satisfaisante

Après examen du Rapport annuel d'audit interne, de la Déclaration annuelle du Secrétaire exécutif et du Rapport des Auditeurs externes pour l'exercice budgétaire 2017, ainsi que de la lettre de recommandations, le Comité d'audit et de risques a attribué à l'ACBF une note globalement satisfaisante pour l'exercice 2017. Le comité s'est dit satisfait que les ressources allouées par l'ACBF ont été utilisées aux fins prévues pour atteindre les objectifs visés.

V^e PARTIE :

ÉTATS FINANCIERS

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE
Etats financiers
pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

DECLARATION DE RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La direction de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (la Fondation) est tenue au maintien d'une comptabilité adéquate et à l'établissement, à l'intégrité et à la présentation sincère des états financiers et des informations y afférentes. Les auditeurs indépendants de la Fondation, Deloitte & Touche, ont effectué l'audit des états financiers et leur rapport est disponible en pages 3 et 5.

Les états financiers ont été préparés en conformité avec *les Normes Internationales d'Information Financière* (NIIF) publiées par le *Conseil International des Normes Comptables* (CINC) et les interprétations publiées par le Comité International d'Interpretation des Normes d'Information Financières (CIINIF).

La Direction est également responsable des systèmes de contrôle interne. Ceux-ci sont conçus pour fournir une assurance raisonnable mais non-absolue, quant à la fiabilité des états financiers, pour garantir, vérifier et superviser de manière adéquate une comptabilité des actifs, et pour prévenir et détecter des anomalies ainsi que des pertes significatives. Les systèmes sont mis en œuvre et surveillés par un personnel qualifié avec une séparation appropriée des pouvoirs et fonctions. Aucun élément n'a été porté à l'attention de la Direction pour signaler un manquement significatif dans le fonctionnement de ces contrôles, procédures et systèmes durant l'exercice considéré.

Les états financiers ont été établis selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation. Aucun élément n'a été porté à l'attention de la Direction pour signaler que la Fondation ne poursuivrait pas sa continuité d'exploitation dans un avenir prévisible.

Les états financiers présentés aux pages 6 à 47 ont été adoptés par le Conseil d'administration le _____ et signés en son nom par :-

SECRÉTAIRE EXECUTIF



DIRECTEUR DE FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE

Rapport sur le contrôle des comptes des États Financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (« la Fondation »), présentés aux pages 5 à 23, comprenant l'état de situation financière au 31 décembre 2017, ainsi que l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variations des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date, les notes aux états financiers, y compris un résumé des méthodes principales de comptabilité.

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (NIIF).

Base d'Opinion

Nous avons effectué notre contrôle des comptes financiers selon les Normes Internationales de Contrôle des Comptes Financiers (NICCF). Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la rubrique des Responsabilités de l'Auditeur pour le Contrôle des États financiers de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément au Code de Déontologie des Comptables Professionnels du Conseil International des Normes d'Éthique pour les Comptables (Code CINEC) ainsi que les exigences éthiques qui sont pertinentes pour notre contrôle des États financiers au Zimbabwe. Nous avons rempli nos responsabilités éthiques conformément à ces exigences et au Code CINEC. Nous croyons que la preuve du Contrôle des Comptes Financiers que nous avons obtenue est suffisante et appropriée pour servir de base à notre opinion.

Autre information

La direction est responsable de l'autre information. L'autre information comprend la déclaration de responsabilité de la direction ainsi que le Rapport relative aux avancées au titre des projets que nous avons obtenu avant la date de ce rapport d'auditeur. L'autre information ne comprend pas les états financiers ni notre rapport d'auditeur là-dessus.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas l'autre information et nous n'exprimons pas d'opinion d'audit ni aucune forme d'assurance là-dessus.

En ce qui concerne l'audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire l'autre information et de voir si l'autre information correspond aux états financiers ou à nos connaissances obtenues dans l'audit, ou si elle contient des inexactitudes importantes.

Si, selon le travail que nous avons effectué sur l'autre information que nous avons obtenue avant la date de ce rapport d'auditeur, nous concluons qu'il existe des inexactitudes importantes, nous sommes tenus à en signaler. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la Direction pour les États financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation juste de États Financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière et pour un contrôle interne tel que déterminé nécessaire par la Direction afin de permettre la préparation des États Financiers qui sont exemptés des déclarations erronées significatives, que ce soit en raison d'une fraude ou d'une erreur.

Lors de la préparation des États Financiers, la Direction est responsable d'évaluer la capacité de la Fondation de continuer en tant qu'une continuité d'exploitation, et dans la mesure du possible, à divulguer des questions liées à la continuité de l'exploitation et à utiliser les bases de comptabilisation de la continuité d'exploitation, aussi longtemps que les administrateurs n'aient l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses opérations ou d'avoir une alternative pratique.

Responsabilités de l'Auditeur pour l'Audit des États financiers

Nos objectifs sont d'obtenir une assurance raisonnable que les États financiers dans leur ensemble ne comportent pas de déclarations erronées significatives, que ce soit en raison d'une fraude ou d'une erreur, et d'émettre un rapport d'Auditeur qui inclut notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit pas qu'un contrôle des comptes financiers effectué conformément aux NICCF détectera toujours une déclaration complètement erronée lorsque celle-ci existe. Les fausses déclarations peuvent résulter d'une fraude ou d'une erreur et sont considérées comme importantes si, individuellement ou dans l'ensemble, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces États financiers.

Dans le cadre d'un contrôle des comptes financiers conformément aux normes NICCF, nous exerçons un jugement professionnel et conservons le scepticisme professionnel tout au long du contrôle des comptes financiers. Aussi:

- Nous identifions et nous évaluons les risques des déclarations erronées des États financiers, que ce soit en raison d'une fraude ou d'une erreur, nous concevons et nous exécutons des procédures de contrôle des comptes financiers répondant à ces risques et nous obtenons des preuves de contrôle des comptes financiers suffisantes et appropriées pour servir de base à notre opinion. Le risque de ne pas détecter une déclaration erronée résultant d'une fraude est supérieur à celui résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, une falsification, des omissions intentionnelles, des fausses déclarations ou la suppression du contrôle interne.
- Nous obtenons une compréhension du contrôle interne pertinent pour le contrôle des comptes financiers afin de concevoir des procédures de contrôle des comptes financiers appropriées dans les circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous évaluons la pertinence des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations relatives faites par la Direction.
- Nous concluons sur la pertinence de l'utilisation par la Direction de la base de comptabilité de la continuité de l'exploitation et sur base des preuves de contrôle des comptes financiers obtenues, nous concluons qu'il existe une incertitude importante soit liée aux événements soit aux conditions susceptibles d'émettre des doutes importants sur la capacité de la Fondation de continuer en tant qu'une continuité d'exploitation. Si nous concluons qu'il existe une incertitude importante, nous devons attirer l'attention sur le rapport de notre auditeur sur les informations relatives se trouvant dans les États financiers ou, si ces informations sont insuffisantes, nous devons modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur la preuve de contrôle des comptes financiers obtenue jusqu'à la date du rapport de notre auditeur. Toutefois, les événements ou les conditions futures peuvent faire en sorte que la Fondation cesse de continuer en tant que continuité d'exploitation.

- Nous évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des Etats financiers, y compris les informations à fournir, et nous évaluons si les Etats financiers représentent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière qui permet une présentation juste. Nous communiquons avec la Direction concernant, entre autres, la portée prévue et le calendrier du contrôle des comptes financiers et les résultats importants du contrôle des comptes financiers, y compris les lacunes importantes dans le contrôle interne que nous identifions lors de notre contrôle des comptes financiers.

Nous fournissons également à la Direction une déclaration selon laquelle nous avons respecté les exigences éthiques pertinentes en matière d'indépendance et pour communiquer avec elles toutes les relations et autres questions susceptibles de penser raisonnablement à notre indépendance et, dans la mesure du possible, de penser aux garanties relatives.

Le partenaire d'engagement sur la contrôle des comptes financiers qui a abouti à ce rapport d'auditeur indépendant c'est Charity Mtwazi.

Deloitte & Touche

Par: Charity Mtwazi

Partenaire

Certificat de Pratique Numéro 0585

Auditeur enregistré

Date : _____

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
Au 31 décembre 2017

	<u>Notes</u>	<u>2017</u> US\$	<u>2016</u> US\$
ACTIFS			
Actifs non-courants			
Immobilisations corporelles	5	2 513 183	2 594 202
Actifs courants			
Stocks	6	64 792	72 947
Comptes débiteurs	7	10 440	40 143
Montants dus par le personnel	8	164 443	187 106
Avances au titre des projets	9	2 048 485	5 337 728
Autres actifs	10	492 385	171 462
Disponibilités	11	16 545 589	23 074 413
Total Actifs courants		19 326 134	28 883 799
TOTAL DE L'ACTIF		21 839 317	31 478 001
PASSIF			
Capitaux propres			
		19 729 009	28 688 906
Passifs courants			
Charges à payer	12	59 358	77 596
Provisions	13	1 109 937	1 106 018
Autres passifs	14	941 013	1 605 481
Total Passifs Courants		2 110 308	2 789 095
TOTAL DU PASSIF		21 839 317	31 478 001

SECRETARE EXECUTIF



DIRECTEUR DE FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION

**FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE
ETAT DU RESULTAT GLOBAL
pour l'exercice clos le 31 décembre 2017**

	<u>Notes</u>	<u>2017</u> US\$	<u>2016</u> US\$
PRODUITS			
Financement des dons		11 245 972	16 638 983
Contributions directes		3 432 685	2 436 854
Produits affectés		10 947 284	3 006 146
Autres produits reçus		266 734	167 968
Total des produits		25 892 675	22 249 951
CHARGES			
Dépenses liées aux projets:			
Renforcer les capacités essentielles pour:			
- Promouvoir la stabilité sociale et politique pour les changements transformatifs		8 885 477	6 111 061
- Responsabiliser et Réguler le secteurs productifs		2 178 795	5 125 156
- Suivre l'impact des politiques		6 361 837	4 754 038
- Variations des charges à payer liées aux projets		(1 381 831)	(2 574 935)
Projets et partenariats spéciaux	16	9 433 917	8 098 411
Dépenses de développement des projets/programmes	17	3 597 144	3 533 859
Frais liés aux connaissances et à l'apprentissage		1 723 738	1 658 331
Total des charges liées aux projets et programmes		30 799 077	26 705 921
Frais de l'Administration et du Conseil	18	4 053 495	3 920 433
Total des charges		34 852 572	30 626 354
(Déficit) Excédant pour l'exercice	23	(8 959 897)	(8 376 403)

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

	<u>2017</u> US\$	<u>2016</u> US\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
(Déficit) Excédant pour l'exercice	(8 959 897)	(8 376 403)
Ajustement au titre de:		
Moins-value sur cession d'immobilisations corporelles	-	202
Amortissement des immobilisations corporelles	113 010	193 209
Intérêts acquis	(18 674)	(5 408)
	-----	-----
Capacités d'autofinancement avant variations du besoin en fonds de roulement	(8 865 561)	(8 188 400)
Diminution des avances au titre des projets	3 289 243	1 223 351
Diminution / (augmentation) des comptes débiteurs	29 703	(11 382)
Diminution des montants dus par le personnel	22 663	73 998
(Augmentation) / diminution des autres actifs	(320 923)	6 526
Diminution des stocks	8 155	16 867
Augmentation / (diminution) des passives courants	(678 787)	69 316
	-----	-----
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(6 515 507)	(6 809 724)
	-----	-----
Flux de trésorerie liés aux activités de l'investissement		
Produits des cessions d'immobilisations corporelles	-	1 225
Acquisition d'immobilisations corporelles	(31 991)	(141 683)
Intérêts perçus	18 674	5 408
	-----	-----
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(13 317)	(135 050)
	-----	-----
Diminution de disponibilités	(6 528 824)	(6 944 774)
	-----	-----
Disponibilités au début de l'exercice	23 074 413	30 019 187
	-----	-----
Disponibilités à la fin de l'exercice	16 545 589	23 074 413
	=====	=====

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE
TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

	Capitaux Propres US\$
Solde au 1^{er} janvier 2016	37 065 309
Excédent pour l'exercice (Déficit)	(8 376 403)
Solde au 31 décembre 2016	28 688 906
Excédent pour l'exercice (déficit)	(8 959 897)
Solde au 31 décembre 2017	19 729 009

